Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Divorce droit de visite

Par JCDOMP

Bonjour
mon fils vient de divorcer il a un droit de visite d'un week end sur deux et la moitié des vacances scolaires.Mais il est dans l'impossibilté de respecter ce droit car il vient de déménager à 500 km du domicile des enfants.son ex femme le menace de porter plainte en a elle le droit?

Par Isadore

Bonjour,

Un dépôt de plainte pour non respect du droit de visite de la part de son bénéficiaire ? Pas possible, cette infraction n'existe pas dans le Code pénal.

Comme l'indique son nom, c'est un droit pour votre fils.

Celle-ci pourra en revanche demander une révision du jugement, par exemple une hausse de la pension alimentaire si elle a les enfants plus fréquemment que prévu dans le jugement.

Par StephaneB

Bonjour

Un droit de visite est comme son nom l'indique un droit, pas une obligation.

Je présume que ce DVH a été fixé par le JAF. A son ex épouse d'en tirer les conclusions qu'elle souhaite, en passant avant tout au bien être psychologique des enfants.

Par yapasdequoi

Bonjour,
Dans une telle situation, il sera sans doute indispensable de saisir à nouveau le JAF pour modifier les DVH (plus de vacances et moins de week ends) et réajuster la pension alimentaire en conséquence.